

Soupçons de corruption au Parlement Européen : *Un douteux accord UE-Qatar !*

Ref. : 22 045/ZN/MD

13.12.2022

Pendant 3 années l'Union européenne et le Qatar ont négocié discrètement pour conclure un accord de « ciel ouvert ». Cet accord, qui a provoqué une levée de boucliers de nombreux acteurs du secteur du transport aérien au niveau national, ouvre la porte du ciel européen au Qatar, qui pratique depuis des années un dumping social important au travers de sa compagnie nationale Qatar Airways.

Dans les faits, cet accord permet aujourd'hui à Qatar Airways de faire voler des avions sans limitation au niveau des routes, de la capacité et des fréquences entre le Qatar et l'Union européenne. Le cadeau offert par les instances européennes n'étant apparemment pas assez conséquent, concernant l'activité Fret, l'accord permet également à Qatar Airways d'effectuer des vols depuis l'Europe vers des pays tiers. Par cet accord totalement déséquilibré et favorisant largement le développement du transport aérien et du « business » Qatari, la Commission européenne a démontré une fois de plus sa soumission au dogme libéral, à la finance et aux marchés.

Pour rappel, suite à la signature de cet accord, une manifestation a été organisée à l'initiative des syndicats d'Air France, dont les syndicats SG FO Air France et SNPNC FO, devant le Ministère des transports le 21 octobre 2021.

Ainsi, il y a quelques jours, nous apprenons par voie de presse qu'une enquête pour soupçons de corruption au niveau du Parlement européen, en lien avec le Qatar, a été lancée depuis l'été 2022 par la justice Belge. Début décembre, de multiples perquisitions et interpellations ont eu lieu. Parmi les personnes inculpées, la Vice-présidente du Parlement Européen ainsi que 3 autres personnes. Selon la presse, des sacs de billets auraient été découverts à son domicile...

Il ne relève évidemment pas des missions d'une organisation syndicale de se faire juge d'une affaire en cours. Cependant, nous sommes en droit de nous interroger quand aux ramifications internes et aux conséquences passées, présentes et futures de telles agissements.

La FEETS-FO rappelle ici son exigence à l'Etat Français afin qu'il prenne ses responsabilités dans les instances européennes et organise une enquête sur la conclusion de cet accord de ciel ouvert UE-Qatar dans les plus brefs délais ! La FEETS-FO demande que l'accord européen ne soit pas ratifié au niveau national !

Contacts :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général, 07 84 26 73 06
Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral, 06 30 63 99 81

FEETS FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIÈRE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr

www.feetsfo.fr

01 44 83 86 20

01 48 24 38 32

